

Fiche de jurisprudence

Par **ogouba**, le **27/09/2014** à **18:38**

Bonjour, je suis en L1 depuis peu et j'aimerais une petite indication. Alors voilà j'ai réalisé une fiche de jurisprudence et je bloque sur la partie " argument du pourvoi". J'aimerais juste savoir comment fait-on pour cette partie quand il y a plusieurs moyens invoqués. Pas de premièrement ... ? Ni de "le premier moyen invoqué est .."? Merci